L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, (MATIN,) 18 FÉVRIER 1831.

☞ A la sollicitation de nombre de ses amis, M. ETIENNE MAZUREAU a consenti à être candidat à la Législature, en remplacement de M. Fs. Gainnié, qui a résigné.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 18 FEVRIER.

La malle de la Mobile qui a manqué lundi est arrivée hier matin; elle ne nous a apporté aucune gazette d'au-delà de Fayetteville (Caroline du Nord); les journaux de Charleston de la dernière date ne nous apprennent rien d'intéressant.

—Par la goëlette *Mejicana*, venue de Véra-Cruz, nous avons reçu des journaux de Jalapa du 26 du mois passé, contenant des dates de Mexico du 17. La situation de cette malheureuse république est toujours la même; on n'y jouit d'aucune tranquillité; les forces du gouvernement ont sans cesse à repousser les attaques du parti dissident; s'il faut en croire les pompeux rapports de quelques gazettes, elles y réussissent facilement, mais ces attaques se renouvellent chaque jour sur un grand nombre de points, dans le sud surtout. Selon les détails officiels d'une affaire qui a eu lieu à Chilpancingo, Guerrero et Alvarez ont été complètement défaits par Bravo; mais une foule d'autres bandes menacent les gouvernemens de plusieurs états, et pendant qu'on s'occupera de les battre, Guerrero réorganisera son petit corps d'armée; c'est ainsi que les choses marchent dans le pays depuis que ce chef populaire a pris les armes pour renverser le gouvernement qui lui a succédé. Quelque énergie que déploie le vice-président Bustamante, il n'intimidera jamais les amis de Guerrero, qu'on flétrit en vain des dénominations de *voleurs*, de *bandits* &c.: il faudra les anéantir pour les soumettre.

Quelque peu libéral que nous ait paru le projet d'amnistie du gouvernement en faveur des révoltés, la chambre des députés du congrès paraît l'avoir trouvé encore trop doux: ce projet étant soumis à sa discussion, elle a déclaré à une grande majorité, qu'il n'y avait lieu à voter sur le premier article. En conséquence, le conseil d'Etat (*comision de gobernacion*) a retiré le projet pour en faire une nouvelle rédaction conforme aux principes qui ont été manifestés dans la discussion.

Les journaux que nous avons sous les yeux sont remplis de détails sur les travaux des chambres; mais nous n'y trouvons rien qui soit pour nous de quelque intérêt.

Plusieurs de nos abonnés nous ayant manifesté le désir de connaître le nom de l'auteur de l'*Ode à la France*, insérée dans notre feuille de lundi passé, nous prendrons la liberté (quoique nous n'y ayons pas été autorisés,) de dire qu'elle est sortie de la plume de Mr. S. CHAUDRON, de la Mobile. Nous osons espérer que ce vétéran du Parnasse voudra bien nous pardonner cette légère violence que nous faisons à sa modestie; il serait à regretter que le nom de celui qui a exprimé d'aussi beaux sentimens restât caché sous le voile de l'anonyme.

BAL WASHINGTON, LE 22 FEVRIER.

Chaque peuple, chaque peuplade à ses mœurs, ses habitudes, sa manière de s'égayer ou de s'affliger: à New-York on a célébré le triomphe de la liberté en France par un banquet, à Charleston par une grand'messe, à la Nelle.-Orléans par des coups de canon. Le jour anniversaire de la naissance du grand Washington s'approche, et l'administration du Théâtre d'Orléans annonce un bal par souscriptions pour célébrer cette fête nationale: peut-être la célébrera-t-on ailleurs par un *Te Deum*; mais *nous*, ferons-nous plus mal de danser pour nous réjouir? Nous ne le pensons pas, car enfin les cantiques sacrés, quelque sublimes qu'ils soient, sont un peu tristes, un peu lugubres; et quel est celui de nous qui voudrait avoir l'air sombre et morose en chantant la venue du héros immortel qui lutta et vainquit pour nos droits, qui fut notre libérateur! Le public ne peut donc qu'applaudir avec nous aux intentions de l'administration du Théâtre, et sans doute elle ne manquera pas d'être secondée par un grand nombre de souscripteurs. Nous souhaitons que ce bal soit aussi beau que le jour qu'il est destiné à fêter.

Le nommé James Brown, (surnommé *Jack of Clubs*) convaincu d'avoir assassiné le nommé Borden, a entendu hier sa sentence: il a été condamné à la peine de mort.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Il faut répéter ce que nous avons dit plusieurs fois: ce qui nous déplaît dans le parti des doctrinaires, ce n'est pas tant leur système, leurs idées anglaises et leur haine contre la souveraineté du peuple, car on est excusable de penser autrement que ceux qui ont fait la révolution. Ce qui nous déplaît, c'est leur excessif amour du pouvoir, c'est ce point de vue étroit qui leur fait voir le salut de la patrie dans l'avancement de leurs créatures. Leur coterie, c'est le cercle de Popilius, dont il leur est impossible de sortir. Ils ne peuvent servir le pays que dans les places, et tout est perdu dès que son sort n'est plus entre leurs mains.

Aujourd'hui tout le monde en France, ce nous semble, doit désirer que le gouvernement se fortifie, doit lui prêter, à cet effet, aide et assistance. Or, rien n'affaiblit et n'ébranle un gouvernement comme les changemens subits de ministère, comme ces luttes personnelles, qui décèlent l'indécision dans les conseils et indignent les bons citoyens, qui voient avec dégoût les ambitions s'agiter, quand s'agitent les destinées de la France.

Ainsi, maintenant tout bon Français doit se serrer auprès du roi, accepter des ministres qui tous ont donné des gages à la révolution de 1830, se résigner à leurs erreurs, leur tenir compte des bonnes intentions, et enfin penser que la nation peut aussi avoir de l'indulgence.

Telle n'a point été la pensée des doctrinaires. Leur but est maintenant d'obtenir une dissolution du nouveau ministère; ils veulent à tout prix reconquérir leurs portefeuilles. Peu leur importe que le pays s'alarme de mutations fréquentes, peu leur importe que l'étranger puise dans l'instabilité des conseillers de la couronne un argument contre la sagesse de la France. Ce qu'il leur faut c'est de ressaisir leur influence; ils disent: "Péri se la tranquillité publique plutôt que la doctrine!"

Le Temps contient aujourd'hui un de ces articles de perfidie, si fréquens dans les journaux du ministère déchu. Il y insinue qu'il n'y a pas unanimité dans le ministère, et qu'une dissolution est prochaine. Il conçoit une joie maligne à désoler le pays. Nous, notre rôle est de lui dire la vérité, et de lui prouver que les terreurs dont on l'assiège sont le produit d'artifices peu généreux.

Le Temps conclut que le ministère n'est point unanime, de ce que M. Laffitte a donné, en sa qualité de ministre des finances, un renseignement qui a décidé la majorité à rejeter la diminution du droit de timbre. *Le Temps* le représente comme contraire à M. Dupont (de l'Eure). Et de là une perfide exhortation à M. le président du conseil de rétablir l'unité, en chassant sans doute M. le ministre de la justice, et en rappelant les continuateurs de la restauration, ceux qui ont voulu de Louis-Philippe, parce qu'il était un Bourbon.

Rétablissons les faits. M. Laffitte ne pouvait faire autrement que ce qu'il a fait; il devait donner à la chambre un chiffre qu'elle lui demandait; il devait déclarer que l'état avait besoin de tous ses revenus. La majorité a tiré les conséquences. Elle n'est pas forte en économie politique; elle n'a pas compris qu'en conservant un impôt vexatoire, elle allait diminuer la production; et qu'en se laissant aller à son irritation, elle appauvrissait le trésor. Ce n'est certes pas la faute de M. Laffitte, si l'éducation de la chambre n'est pas faite.

La preuve que M. le ministre des finances partageait l'opinion de ses confrères, et qu'il n'a pas senti toute la portée du renseignement qu'il donnait, c'est que le lendemain il a, avec une louable franchise, retracté son erreur, et désiré, comme M. Mérilhou, que la discussion fût ajournée jusqu'à la discussion du budget.

Mais, lors même qu'à la naissance d'un ministère, l'un d'eux se serait laissé entraîner par la discussion, et aurait oublié que l'unité est nécessaire, y aurait-il là nécessité de dissolution? Mrs. les doctrinaires sont bien sévères. N'ont-ils jamais fait de faux pas, commis d'erreur? Ne leur a-t-on pas passé bien des bévues? Quoiqu'ils aient accompli bien des fautes, on les a toujours crus d'accord; et on a pensé qu'il y a toujours unanimité chez eux.

Ah! qu'ils soient plus indulgens! qu'ils pardonnent à une hésitation bien naturelle! Tout le monde est peccable. Et n'est-ce point une faute de la part de M. Guizot d'être revenu hier sur la question de la peine de mort si dangereuse, si agitatrice? Qu'ils souffrent aussi que la France reste en repos! qu'ils renoncent à l'inquiéter. On dit que, pour continuer tout-à-fait la restauration, ils songent à former un gouvernement occulte, car enfin, à tout prix, il faut qu'ils administrent; et ce leur sera toujours chose agréable que d'administrer *in petto*. Mais la France s'indignerait de ces trames ténébreuses; elle en rirait peut-être, considérant les hommes; et alors tout serait perdu pour la doctrine, car en France le ridicule est encore plus puissant que l'indignation.

PROPHÉTIES.

La *Gazette de France* contenait bien un article Variétés en apparence bien futile, bien innocent, destiné tout au plus à faire jaser mysticisme quelques pauvres habitués de sacristie. Cet article était intitulé: *Thomas Martin et ses apparitions.*

Qu'est-ce Thomas-Martin? demandera plus d'un lecteur qui aura oublié la pieuse farce jouée sous ce nom en 1816 par les jésuites. Thomas-Martin puisqu'il faut rappeler de semblables niaiseries, est un paysan de Gallardon aux environs de Chartres, à qui l'archange Gabriel, en chair et os, vint par une belle matinée ordonner de quitter sa charrue pour aller à Paris la grande-ville trouver Louis XVIII, et lui faire des révélations importantes sur le passé, le présent et l'avenir. On conçoit que l'archange Gabriel n'avait point oublié d'insister dans ses révélations sur les intérêts des compagnons de Jésus. Louis XVIII, esprit fort qui ne croyait ni à dieu ni à diable, mais homme profondément hypocrite et politique, consentit à jouer son rôle dans cette jonglerie. Il reçut en audience particulière le Martin, et le renvoya tôt après à sa charrue. Sur ce fait, la congrégation alors naissante fit composer une foule de petits livres à deux sous, bien mystiques, en tout semblables aux litanies, aux oraisons et aux récits qu'elle fit également publier à l'occasion de la fameuse *croix de Migné*, miraculeuse apparition, légalisée comme on sait par M. l'évêque de Poitiers sur le témoignage d'un bon gendarme.

Qu'on ne s'y trompe pas. Toutes ces farces, si inoffensives au premier coup-d'œil, cachent un but politique. Elles servent à enflammer des cerveaux déjà affaiblis par la superstition, et à leur procurer des hallucinations dont l'effet se répand de loin en loin dans les classes ignorantes, et sert admirablement les vues du parti prêtre.

Ces détails nous ont menés un peu loin de l'article de la *Gazette*, ils étaient nécessaires à l'intelligence des observations qu'il va nous fournir.

L'auteur de l'article regrette que la censure ombrageuse exercée dans le temps au profit de M. Decazes ne lui ait pas permis d'entrenir les bons lecteurs de la *Gazette* du paysan de Gallardon. Aujourd'hui que la presse est libre, le dévot écrivain leur raconte pieusement et longuement les célestes aventures de Thomas-Martin. Dans une phrase tout-à-fait incidente, il ajoute négligemment qu'on reparle aujourd'hui de cet homme merveilleux, qui vient, dit-on, de faire de nouvelles prédictions.

Cette toute petite phrase en dit beaucoup plus qu'elle n'est grosse; c'est un jalon planté dans l'avenir par le parti pour les jongleries nouvelles qu'il se propose de jouer. On peut en effet être assuré que d'ici à peu de temps la *Quotidienne*, l'*Ami de la Religion* et le *Journal du Père Hilarion* répèteront en d'autres termes la grande nouvelle que le *loustic* de la *Gazette* a été chargé d'annoncer *urbi* et *orbi*.

Et qu'on ne croie pas que sur un fait insignifiant en lui-même, nous bâtissions à plaisir d'alarmantes hypothèses, et que nous calomnions les intentions de la *Gazette*. Nous allons prouver, pièces en main, que son article d'hier a une portée et une origine toutes politiques.

Il y a environ deux mois, en parcourant le *Journal de la Librairie*, nous remarquâmes l'annonce d'un livre, intitulé RECUEIL DE PREDICTIONS depuis le 16e siècle jusqu'à la *consommation des temps*, Paris, librairie catholique d'E. Bricon; et nous nous empressâmes d'acheter le petit livre, dont l'abondance des matières, la rapidité et l'importance des événemens nous ont jusqu'à ce jour empêchés de parler. Le mystique article de la *Gazette* nous l'a remis en mémoire.

Dans une préface en tout fort ridicule, l'éditeur annonce qu'il se dévoue d'avance au martyre, et qu'il sait bien qu'il va soulever contre lui et son livre des tempêtes d'indignation, surtout de la part de ces hommes, *la honte des partis, qui, partisans d'une liberté belle ailleurs, est affreuse chez eux, parce qu'ils ne s'en servent que pour l'oppression.* Nous pensons que tout ce qui pourra arriver de plus malheureux à ce pauvre homme, sera de vendre son livre à ceux-là mêmes pour qui assurément il n'a point été écrit.

Ce n'est pas en effet un livre ordinaire que celui où nous trouvons des révélations aussi étonnantes que celles que nous allons citer.

L'éditeur rapporte qu'une ancienne religieuse, morte *depuis peu en odeur de sainteté*, a raconté à des personnes dignes de foi ce qui suit:

"Le dimanche d'avant la Toussaint 1816, je faisais mon oraison sur l'instabilité du cœur humain... Je fus tout-à-coup frappé d'objets horribles... Je vis des personnes de tous les états qui se livraient à des désordres affreux... Il me fut dit: "Tu vois les crimes qu'on commet; et qui retient mon bras vengeur?... Je vais donc encore frapper la France pour le bonheur des uns et le malheur des autres. "Je vis dans ce moment un gros nuage qui était si noir que j'en fus épouvantée; il couvrit toute la France, et dans ce nuage, j'entendis des voix confuses qui criaient les unes: "Vive la république! les autres Vive Napoléon! les autres Vive la religion et le grand monarque que Dieu nous garde! "En même temps il se donna un grand combat, mais si violent qu'on n'en avait jamais vu un semblable; le sang coulait comme quand la pluie tombe bien fort, surtout depuis le Midi jusqu'au Nord, *car l'Oust me parut plus tranquille.* Des méchans voulaient exterminer tous les ministres de la religion de Jésus-Christ *et tous les amis de la légitimité.* Ils en avaient fait périr un grand nombre, et criaient déjà victoire, lorsque tout-à-coup les bons furent ranimés par un secours d'en haut, et les méchans furent défaits et confondus... Le temps de tous ces bouleversemens *ne sera pas de plus de trois mois*, et celui de la grande crise où les bons triompheront ne sera que d'un moment. Quand les méchans auront répandu une très grande quantité de mauvais livres, ces événemens seront proches. Aussitôt après qu'ils seront arrivés, tout rentrera dans l'ordre, et toutes les injustices de quelque nature qu'elles soient seront réparées, ce qui sera très-facile, *la plupart des méchans ayant péri dans le grand combat*; et ceux qui auront survécu seront si effrayés du châtiment des autres, qu'ils ne pourront s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu et d'admirer sa toute-puissance: plusieurs se convertiront. La religion fleurira ensuite de la manière la plus admirable. J'ai vu des choses si belles à cet égard que je n'ai pas d'expressions pour les peindre!"

Après les révélations de la religieuse morte en odeur de sainteté viennent les prédictions d'un *ecclésiastique d'une vie exemplaire*, qui, depuis quelques années, voyait tout en noir.

"Il croit, dit l'éditeur, apprendre dans l'oraison que de grands désastres accableront bientôt la France; il les annonce dans un temps où le royaume semblait prospérer: on s'en raille. Il s'associe des personnes d'une rare piété, et fait une neuvaine avec elles; il écrit ensuite une lettre datée de l'an 1819, qui existe, nous savons en quelles mains, où il annonce un bouleversement général, une révolution terrible, ajoutant qu'il n'y aurait qu'un instant entre ces deux cris qu'on pousserait, "tout est perdu et tout est sauvé, et que le calme se rétablirait ensuite; et pour confirmer sa prédiction, il finit par ces paroles: Il paraîtra une croix, et si cette croix ne paraît pas, que mon secret meure avec moi. Or cette croix, il en fait une description qui peint exactement celle de Migné. Et ce prêtre mourut une année avant l'apparition miraculeuse!"

C'est toujours de plus fort en plus fort comme on voit: réservez pourtant, lecteurs, votre étonnement pour la prédiction suivante extraite des prophéties de Philippe-Dieu-Donné Noël Olivarius:

Maître Olivarius *écrivait* à ce qu'assure l'éditeur en 1542. Après avoir prédit avec une justesse qui confond véritablement l'impiété et l'incrédulité, tous les grands événemens du règne de Bonaparte, ce savant homme annonce en ces termes la restauration, les cent jours et la seconde restauration, puis la révolution de juillet de 1830, *et* ce qui doit la suivre:

"Lors le plus grand homme abandonné, trahi par les siens amis, pourchassé à son tour par grande perte jusque dans sa grande ville, et déchassé par grande population européenne, à la sienne place seront mis les rois du vieil sang de la Cape. Lui, contraint à l'exil dans la mer dont est venu si jeune, et proche de son natal lieu, y demeurant par onze lunes avec quelques-uns des siens, vrais amis et soldats qui, n'étant plus que sept fois sept fois sept fois deux fois de nombre, aussitôt les onze lunes parachevées, que lui et les siens prendre navires et venir mettre pied sur terre Celte Gauloise. Et lui cheminer vers la grande ville où s'être assis le roi du vieil sang de la Cape, qui se lève, fuit, emportant avec lui ornemens royaux: pose chose en son ancienne domination, donne au peuple force lois admirables. Ainsi déchassé de nouveau par trinité population européenne, après trois lunes et tiers de lunes, est remis à la sienne place le sang du *vieil roi de la Cape*; et lui cru mort par ses peuples soldats qui, dans ce temps, garderont pénates contre leur cœur.

"Les peuples et les Gaulois comme tigres et loups s'entredevoreront. Le sang du vieil roi de la Cape sera le jouet de noires trahisons. Les malencontreux seront déçus, et par fer et par feu seront occis. *Le lis* maintenu; mais les derniers rameaux du vieil sang seront encore menacés. Ainsi guerroyeront entre eux.

"Lors un jeune guerrier cheminera vers la grande ville, il portera lion et coq sur son armure. Ainsi la lance lui sera donnée par grand prince d'Orient. Il sera secondé merveilleusement par peuple guerrier de la Gaul Belgique, qui se réuniront aux Parisiens pour trancher troubles et réunir soldats, et les couvrir tous de rameaux d'oliviers. Guerroyant encore avec tant de gloire sept fois sept lunes, que trinité population européenne, par grande crainte et cris et pleurs, offrent leurs fils et épouses en ôtages, et ployent sur les lois saines et justes et aimées de tous. Ainsi paix durant vingt cinq lunes. Dans *Lutetia* la Seine rougie par sang; suite de combats à outrance, étendra son lit par ruine et mortalité, séditions nouvelles de malencontreux *maillotains*. Ainsi seront pourchassés du palais des rois par l'homme valeureux, et par après les immenses Gaules déclarées par toutes les nations grande et mère nation. Et lui sauvant les restes échappés du vieil sang de la Cape, règle les destinées du monde, dictant conseil souverain de toute nation et de tout peuple, pose base de fruit sans fin et meurt."

L'allégorie est si transparente, comme on voit, que tout commentaire devient inutile de notre part.

Voilà pourtant les misérables ressources auxquelles est réduit le parti que nous avons vaincu! Qui ne voit que son plan est maintenant de faire du fanatisme, et que l'article de la *Gazette* qui nous a fourni l'occasion de parler de ces sottises est destiné à entretenir, dans les classes ignorantes, ces croyances superstitions dont on peut quelquefois tirer un si grand parti dans des temps de révolution.

Ces niaiseries seront distribuées, vendues sous le porche des églises de campagne; on les reproduira sous mille formes diverses. Le journal de M. Genou a déjà eu ordre d'en faire le sujet d'un article de deux mortelles colonnes. Mais comme nous nous sommes décidés à le devancer dans l'annonce des grandes prophéties qui prédisent le rétablissement certain et prochain du *vieil sang de la Cape dans la Gaule Italie*, pour parler le jargon bizarre de M. Olivarius, nous avons tout lieu de penser que le parti, voyant sa mine éventée, recourra à d'autres machinations. Nous l'y attendons.

(France Nouvelle)

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Goël. Sarah, Stevenson, Sisal, J. Goulé.
Goël. May Flower, Arnold, Savannah, Bedford & Sumner.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Livingston, Huddleston, de la passe du S. O., ayant mis en mer les bricks Peruvian et Attention—il a amené dans le port le brick Atlantic et les goëlettes Mejicana et Clarion. Il est parti des passes Lundi à 2 heures après-midi; passé au-dessous de la Grande Prairie, goël Lydia; à la Petite Prairie, brick Milton, tous deux montant.

Brick Atlantic, Moore, de Philadelphie.
Goël. Mejicana, A Hernandez, de Vera-Cruz avec des espèces et du lest à J Kohn & Bordier.
Goël. Clarion, Smith, de Newbedford.
Goël. Trader, Burrows, de la Havane.
Goël. Whale, Ashby, de la Havane.
Goël. Frances, venant de Newport.

Bateau à vapeur Rapide, Waters, des Natchitoches, avec 130 balles coton à Peyroux, Rivarde & co; 112 à J Linton, 51 à Plauché et Courcelle, 15 à W L Robeson, 49 à J Thomas, 41 à W Garrett, 144 do 5 peaux de bœuf, à Maurin et O'Duhigg, 21 balles coton, 23 bts sucre à J Hagan & co. 2 balles coton, 20 peaux à Soher & Goodman, 98 paquets peaux de chevreuil à J Mager—32 passagers.

Bateau à vapeur Columbia, Munford, Bayou Sarah, avec du coton et du sucre à divers. (Les noms des consignataires de ce bateau et de ceux ci-après, se trouvent dans la partie anglaise.)

Bateau à vapeur Lady-of-the-Lake, Riley, du Petit-Golfe, avec du coton.

Bateau à vapeur Abeona, Baird, Louisville, avec du porc, du whiskey, du coton et de la volaille.

Bateau à vapeur Globe, Clark, Vicksburg, avec du coton et de la farine.

Bateau à vapeur St. John, Barnett, du Fort-Adams, avec du coton.

Théatre d'Orléans.

DIMANCHE, 20 FEVRIER 1831,
La première représentation de
NAPOLÉON A BERLIN,
OU
La Redingote Grise,
Comédie historique en un acte, mêlée de Couplets, par MM. Dumersan et Dupin.
Le spectacle commencera par
GUILLAUME TELL.
Drame lyrique en trois actes, d'après Sédaine, par Mr. Pellissier, musique de Grétry.

☞ Vu le Bal donné en l'honneur de l'anniversaire de Washington, le spectacle de Mardi est envoyé à mercredi, et celui de jeudi à vendredi.

AVIS.—Les souscripteurs au Bal et au Souper de WASHINGTON, qui doivent avoir lieu à la Salle de Bal de Mr. Davis, le 22 du courant, sont requis de s'assembler dans ladite salle, aujourd'hui, à 7 heures du soir, à l'effet de nommer des commissaires.
18 février

SALLE DE BAL,
Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.
SAMEDI, 19 FEVRIER,
GRAND BAL PARÉ.
Prix d'entrée: Cavaliers $1. Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel.
18 Fév—2

LE Dr. PECQUET partant pour l'Europe, prie les personnes à qui il doit de présenter leur compte pour en recevoir le montant, et ceux qui lui doivent de le payer sans délai; il offre à vendre à l'amiable sa Bibliothèque qui se compose de bons ouvrages de médecine et de litterature.
18 févr-4

WHISKEY de Tuscaloosa.—Quelques barils de véritable Whiskey de Tuscaloosa, récemment reçus et à vendre par
18 fév P. M. TOURNÉ, Nlle. Levée

13 caisses de placage d'acajou, à vendre à bon compte, pour clore les ventes, si l'on s'adresse immédiatement à
B. REES,
17 février No. 10, rue de Chartres

TABAC à priser de Woodward.—Le soussigné a constamment en vente du Tabac Macouba, rappé, et du Tabac écossais qu'il reçoit directement de la manufacture.
B. REES,
17 février No. 10, rue de Chartres

MAGASIN DE VETEMENS DE PHILADELPHIE, A LA MODE.
No. 7, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.
LE soussigné a reçu par le navire Benjamin Morgan, de Philadelphie, un assortiment d'habits et surtouts, bleus, noirs et couleurs de fantaisie; pantalons bleus, noirs et autres couleurs; Florentines de soie, noires et autres couleurs, velour noir de Gêne, casimir de diverses couleur, Gilets de diverses étoffes, cravates, mouchoirs de poche, demi-bas de soie anglais, &c. Aussi un assortiment de vêtemens propres au débit de la campagne, le tout à vendre à bas prix et à des termes accommodants.
17 février JAMES BURK.

VOR. ROUMAGE, offre à vendre, 400 barriques, vins rouges de Bordeaux, ord. et fins.
50 tierçons vins blancs Barsac, Sauterne et Graves.
30 dito vins rouges, Montferrant et St. Estephe.
300 caisses vins blancs, Haut Sauterne et Haut Barsac.
1500 dito dito rouge, ord. fins et très vieux.
20 tierçons vinaigre 1re. qualité.
150 caisses fruits à l'eau-de-vie.
200 dito prunes, dito.
600 dito liqueurs fines et surfines.
600 paniers anisette.
400 dito et demi dito huile 1re. qualité, clarifiée au charbon.
10 caisses paumelles, verrouillets, tarjettes, loquets et serrures.
40 balles de 200 liv. fil à voile, par 10 et 20 pelottes à la livre.
12 dito lignes assorties.
400 sacs de 500 bouchons, demi-longs et longs.
10 balles brin jaune, pour moustiquaires.
50 tierçons de 18 galons eau-de-vie blanche, 5me. preuve.
10 malles eau de Cologne.
10 caisses marasquino, de Cara &c. [17 fév.]

TOILE à voile.—80 pièces Toile à voile de Russie, ayant droit à la remise des droits, reçues par le navire Gibraltar, et à vendre par Wm. G. HEWES,
17 fév No. 9, rue du Camp

BLANC DE BALEINE, &c.—620 barils et 391 demi-barils maquereaux, 424 caisses morue blanche et sèche, 217 caisses harengs, et 153 caisses blanc-de-baleine, reçus par le brick Chalcedony, à vendre par
Wm. G. HEWES,
17 fév No. 9, rue du Camp

Tirailleurs LOUISIANAIS, GARDE-A-VOUS!
La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 20 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, équipement complet. Rassemblement au lieu ordinaire.
Par ordre du capitaine,
CHARLES BUSSI,
18 fév Sergt. major.

GARDES D'ORLEANS, *ATTENTION!*
La Compagnie prendra les armes dimanche 20 du courant, à 9 heures du matin, pour l'exercice du 1er. Bataillon.
Par ordre du capitaine,
Ls. MUH,
17 février sergent-major

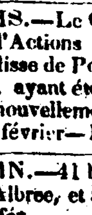
BATAILLON D'ARTILLERIE.
Le Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 20 du courant, à 9 heures du matin; école de bataillon et exercice à feu; équipement complet et pantalons bleus.
Par ordre,
15 fév. U. DUREL, adj. major

AVIS.—Le CERTIFICAT de vingt-six coupons d'Actions dans la Compagnie du Chemin-à-coulisse de Pontchartrain, appartenant au soussigné, ayant été perdu, demande sera faite pour un renouvellement, dans dix jours de cette date.
16 février—10 B. SHAUMBURGH.

FOIN.—41 balles en débarquement du navire Albree, et à vendre par
16 fév STETSON & AVERY.

MOUTARDE SUPERFINE en caisses de 6 douzaines chaque, en débarquement du navire Albree, et à vendre par
16 fév STETSON & AVERY.

Nègres à vendre.
LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre une certaine quantité d'esclaves; parmi lesquels se trouvent des nègres de champ, des forgerons, des tanneurs, des domestiques du maison des deux sexes, un cuisinier qui parle français, des blanchisseuses et des repasseuses, des couturières. Tous les susdits esclaves sont garantis tels qu'ils sont annoncés ici: dans le cas contraire la vente sera nulle. Les personnes qui désirent se procurer de bons domestiques feront bien d'aller à la maison neuve de M. Marigny, en face de la Levée, immédiatement après le canal Marigny.
15 fév—6 *Samuel M.* WOOLFOLK.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI,
Et les ports intermédiaires.
Le nouveau bateau-à-vapeur (à basse pression) CINCINNATIAN, capitaine Perry, ayant tout son frêt engagé, partira positivement le 20. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
18 fév. *STETSON et AVERY.*

POUR ST. YAGO DE CUBA.
Le brick fin voilier AJAX, capitaine F. Budd, ayant les trois-quarts de sa cargaison engagés et allant à bord, fera voile pour le dit port sous peu de jours. Pour frêt de 300 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
J. PRATS,
17 février—5 No. 52, rue Ste. Anne

POUR PORT-AU-PRINCE,
Le brick fin voilier BILLOW, cap. Sampson, du port de 180 tonneaux. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord en face de la rue St. Louis ou à
BEDFORD & SUMNER,
53, rue Bienville, entre les rues de Chartres
16 février—2 et Royale.

POUR LIVERPOOL,
Le beau brick THOMAS, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Currie. Pour frêt ou passage, s'adresser à
16 février THEOD. NICOLET & co.

A FRETER,
Le brick doublé en cuivre, (A 1) NAVARINO, capit. Weeks, pouvant porter environ 450 boucauts sucre. S'adresser à Wm. G. HEWES,
15 février No. 9, rue du Camp

POUR PHILADELPHIE,
Le navire paquebot EDWARD BONNAFFE, capitaine Vandyke, doublé et chevillé en cuivre, est maintenant en déchargement et peut recevoir une cargaison sous peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. C. BELL,
15 février No. 60, rue du Canal

A FRETER,
Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à STETSON & AVERY,
12 fév 27, rue du Camp.

POUR PORTO RICO.—Le beau brick fin voilier ATTENTION, capitaine J. Patten, ayant son chargement engagé, sera immédiatement expédié. Pour passage seulement, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Bienville, ou bien à P. B. PENNY,
11 fév Rue Bienville, No. 28.

ON DEMANDE un bon bâtiment pouvant porter de 400 à 425 bts. de sucre et melasse, pour un port du nord. S'adresser à (11 fév) THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER,
Le brick (A 1) ELVIRA, capitaine Joseph Grace, du port de 900 balles coton. S'adresser à
9 février Wm. G. HEWES, rue du Camp

POUR NORFOLK ET RICHMOND.
(Passage seulement)—Le beau brick fin voilier BOURNE, capitaine Burtall, maintenant à la côte, sera ici dans peu de jours, et sera expédié sur le champ. Pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
8 fév J. W. ZACHARIE & Co.

A LOUER OU FRETER.
Le joli brick fin voilier DELAWARE, capitaine Wilson, de 130 tonx.; charge 160 boucauts. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à [4 f.] *J. W. ZACHARIE & Co.*

A FRETER.
La goëlette fine voilière SARAH, capit. Stevenson, est prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à
4 fév. *J. W. ZACHARIE et Co.*

POUR CHARLESTON.
Le superbe brick ALFRED, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
4 fév *STETSON et AVERY.*

A LOUER OU FRETER.
La jolie goëlette PARAMOUNT, cap. Lobey, du port d'environ 80 bts. de sucre; elle sera prête à prendre du chargement dans trois ou 4 jours. Pour les conditions, s'adresser à
3 fév. *LINCOLN & GREEN.*

POUR BOSTON (paquet regulier.)
Le superbe brick fin voilier WILLIAM, capitaine Collins, ayant la plus grande partie de sa cargaison prête à aller à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
29 jan. *STETSON et AVERY.*

FRET POUR BALTIMORE.
On a besoin d'un navire de moyenne grandeur pour prendre à peu près 200 boucauts de sucre sur une habitation à 9 lieues au dessus de la ville. S'adresser à
28 jan. *THEO. NICOLET & CO.*

A VENDRE, LOUER OU FRETER.
La jolie goëlette NANCY, du port de 50 tonx. et construite depuis 18 mois. Elle porte 400 bls., et est prête à faire un voyage. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à
27 jan *J. W. ZACHARIE & CO.*

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
4EME. CLASSE DE 1831.
Le tirage aura lieu le Samedi 5 de Mars.
GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$	3,090	$ 3,003
1	"	"	1,600	1,008
1	"	"	1,400	1,400
1	"	"	1,200	1,200
1	"	"	1,008	1,008
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	30	4,680
624	"	"	8	4,092
7800	"	"	4	31,200

8760 LOTS $ 73,080
15600 BILLETS BLANCS.
PRIX DES BILLETS
Billets Entiers........$ 4
Demi Billets.......... 2
Quarts de Billets...... 1
Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES:—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
18 fév. *Directeur.*

COUR DE DISTRICT.
Jeudi, 10 Février 1831.
Joseph Théodore Bauduc contre *ses créanciers.*
(No. 9060.)

SUR la motion de Mr. D. Seghers, avocat des syndics des créanciers du failli, et sur l'enregistrement et le dépôt fait au greffe d'un tableau provisoire de distribution dans cette cause; il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit failli et tous autres que cela peut concerner, aient à déduire d'ici à samedi le 5 de mars prochain, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et les fonds actuellement entre les mains des syndics, distribués conformément au dit tableau. Extrait des minutes.
11 fev.—7 2ps Jno. L. LEWIS, Gref.

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. A. GUILLOTTE.
IL sera vendu samedi, 19 du courant, au lieu ordinaire de ses encans,

Quatre Mules, un Cheval, trois Charrettes, et tous les Ustensiles nécessaires pour faire exploiter du bois de chauffage.
Conditions: à six mois de crédit.
17 février—3

PAR J. LE CARPENTIER
IL sera vendu au café de la bourse d'Hewlett, vendredi 18 février, à une heure de l'après midi.
Une NÉGRESSE créole nommée Victoire, âgée d'environ 19 ans, un peu couturière et bonne domestique de maison, garantie des vices et maladies rodhibitoires.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur l'esclave jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé chez M. Carlile Pollock, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
11 fév—7

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu le lundi 21 février, à midi précis à la Bourse Hewlett,
VINGT SUPERBES TERRAINS,
Situés au faubourg Marigny et faisant face au chemin à coulisse; ces terrains sont bornés par la propriété de Mr. Lavergne; ils sont très élevés, leur situation avantageuse et la grande augmentation de valeur dont ils sont susceptibles méritent d'attirer l'attention des spéculateurs, lesquels sont invités d'aller les visiter. Le plan desdits terrains, qui sera exhibé le jour de la vente, indiquera leur situation et leurs dimentions.
CONDITIONS:—Payable à 1, 2 et 3 ans de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothéque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, par Mr. L. T. Caire, notaire public.
7 fév.

A VENDRE.

Le TERRAIN no. 1. situé au coin des rues Baronne et de l'Union (faubourg Ste. Marie), mesurant 35 pieds de face à la première, 97 pieds 10 pouces à la seconde, et 103 pieds 4 pouces plus ou moins, à la ligne qui le sépare du no. 2. rue Baronne. Sur le dit terrain est une maison briquetée entre poteaux et couverte en essentes, cuisine, colombier et poulailler, le tout en bois et en très bon état. En outre, une quantité d'arbres à fruits en rapport.
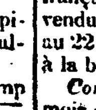
Le TERRAIN no. 2. ayant 33 pieds 7 pouces face à la rue Baronne, sur 103 de profondeur du côté joignant le terrain no. 1., et 108 pieds 11 pouces (plus ou moins) de profondeur du côté joignant la propriété de M. Wm. Moore; il y a sur ce terrain une grande quantité d'arbres fruitiers en rapport: il faut observer que le tout est mesure française, et que si les dits terrains ne sont pas vendus à l'amiable, ensemble ou séparément, d'ici au 22 du présent, ils le seront le dit jour, à midi, à la bourse Hewlett, par F. Dutillet.
Conditions: l'encoignure, ¼ comptant, ¼ à 6 mois et ½ à 12 mois. Et ensemble ¼ comptant, ¼ à 6 mois; ¼ à 12 mois et ¼ à 18 mois, le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Laissant à l'option de l'acquéreur, d'escompter les deux premiers termes à 8 pr. 0-0, et le dernier terme à 10 pr. 0-0. Les actes de vente seront passés chez M. Caire, notaire public.
3 fév.—17

AU PUBLIC.
LE docteur A. L. PLOUGH, chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle.-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE-DENTAIRE dans toutes ses branches. Il se rendra à la demeure des personnes qui l'honoreront de leur confiance et le feront appeler. Parmi le grand nombre de personnes qui peuvent donner témoignage de son habileté dans son art, il citera les suivantes:
"J'atteste, d'après l'expérience que j'en ai faite moi-même, l'habileté du Dr. Plough comme dentiste.
J. Q. ADAMS,
Ex-Président des E.-U.
Quincy, le 27 juillet 1829.
L'hon. S. Van-Rensselaer, à Albany, N. Y.
L'hon. Benjamin Pickman, à Salem, Mass.
Le Très Rév. évêque Fenwick, à Boston, M.
Le Rév. Gardner Spring, à New-York.
Le Rév. Dr. Brondhead, do.
Le Rév. G. F. Schroeder, do.
J. K. Rogers, M. D. do.
Pierre T. Forrestier, M. D. do.
Philippe Milldollam, A. D. président et recteur-général de l'institution de New-Brunswick, dans le New-Jersey.
Le Rév. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y.
Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M.
R. M. Patterson, M. D. de l'Université de la Virginie.
G. G. Cogswell, président de l'institution de Roundhill, Mass.
Le Rév. C. Colton, à Mount-Pleasant, Mas.
Le Rév. James Walker, à Charlestown, Mas.
Le Rév. Dr. Johnston, à Cincinnati, Ohio.
Le Rév. David Root, do. do.
☞ On trouvera le Dr. Plough, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa chambre, vis-à-vis le Théâtre St. Philippe, rue St.-Philippe.
17 février—1m

Exhibition Nouvelle.
JAMES T. COPS, de la Tour de Londres, arrivé dernièrement de New-York, informe respectueusement le public qu'il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Conti et de la Levée un établissement dans lequel se trouvent réunies les curiosités les plus rares et les plus merveilleuses; il espère mériter les encouragemens d'un public éclairé et libéral, en offrant à son inspection une foule d'objets d'histoire naturelle, parmi lesquels se trouvent un Anaconda, ou serpent des montagnes de Ceylon, d'une grandeur extraordinaire; le Boa Constrictor, ou serpent étrangleur de Java; Le serpent indompté, du Bangal; deux serpens extraordinaires de Chandernagor, l'hipalbieco ou serpent à tête dorée de Siam, et le serpent destructeur; quatre Ichneumon d'Egypte, et des Caméléons du même pays.
Les heures d'exhibition sont de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cents. L'entrée est par la rue Conti.
N. B. Pour plus amples informations, voyez les affiches.
8 fév—1m.

LOTERIE
DE
L'EGLISE CATHOLIQUE
DE
BATON-ROUGE,
4eme. *CLASSE, pour* 1831.
☞ Le tirage aura lieu le Mercredi 23 Février.
GROS LOT.
10,000 PIASTRES!
PROSPECTUS:

1 LOT DE	$10,000	6 LOTS DE	$400
1	3,000	6	300
1	1,500	6	200
1	1,000	156	50
1	800	156	20
1	623	624	8

7,800 do ... $4.
PRIX DES BILLETS:
Billets entiers ... $4—demis et quarts en proportion.... Livrets de 10 billets (garantis ne pas tirer moins de $16) $40.
On pourra se procurer des billets
AU BUREAU DU DIRECTEUR,
16 fév No. 81, *Rue de Chartres.*

HUILE DE BALEINE.—30 bariques huile de baleine, première qualité, à vendre par STETSON & AVERY,
27 jan. Rue du Camp, No, 27.